

Canada - Africa
Parliamentary Association



Association parlementaire
Canada - Afrique

**Rapport de la délégation parlementaire canadienne
Concernant ses visites bilatérales en République du Kenya
et en République du Soudan du Sud**

Association parlementaire Canada-Afrique

**Nairobi (République du Kenya) et
Djouba (République du Soudan du Sud)**

du 17 au 20 janvier 2012

Rapport

L'Association parlementaire Canada-Afrique était représentée par l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député et coprésident, et l'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice et coprésidente, M^{me} Lois Brown, députée et vice-présidente, M. Peter Braid, député et vice-président, l'honorable Jim Munson, sénateur et directeur, et M. Tyrone Benskin, député et directeur. La délégation était accompagnée de M. Maxime Ricard et M. Michael Dewing, respectivement secrétaire et analyste de l'Association.

OBJECTIFS

L'Association parlementaire Canada-Afrique a effectué des visites bilatérales à Nairobi, en République du Kenya, et à Djouba, en République du Soudan du Sud, du 17 au 20 janvier 2012. Ces visites avaient pour objectifs :

- de renforcer les relations bilatérales et la coopération parlementaire;
- d'inciter les parlementaires à dialoguer afin d'appuyer la démocratie, la gouvernance et la primauté du droit;
- de favoriser la participation des parlementaires à la résolution des questions liées à la sécurité et aux enjeux d'ordre économique;
- de renforcer les relations avec les organismes régionaux, plus particulièrement l'Union africaine (UA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE¹), le marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA²) et l'autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD³);
- de tenir les parlementaires au courant des activités du Canada dans la région, grâce à des rencontres avec des parlementaires, des représentants du gouvernement, des groupes de la société civile et des entreprises.

Pour réaliser ces objectifs, la délégation a rencontré des parlementaires et des représentants du gouvernement du Kenya et du Soudan du Sud, des délégués des partis politiques, des représentants canadiens, des porte-parole du milieu des affaires, des journalistes et des membres d'organisations non gouvernementales. La délégation s'est également rendue sur les lieux de projets de développement dans le Soudan du Sud.

L'Association a déjà effectué une visite à la République du Kenya en juin 2008, mais c'était la première fois qu'une délégation parlementaire canadienne se rendait dans le Soudan du Sud depuis que le pays a accédé à son indépendance en juillet 2011. Pour assurer le caractère discret des visites, elles n'ont pas été annoncées d'avance à cause des menaces proférées contre les intérêts occidentaux à Nairobi par le groupe militant Al-Shabaab et de l'instabilité qui régnait au Soudan du Sud. Malgré les lacunes en

¹ Les pays membres de la CAE sont le Kenya, la Tanzanie, l'Ouganda, le Rwanda et le Burundi.

² Les pays membres du COMESA sont : Burundi, Comores, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Libye Madagascar, Malawi, Maurice, Rwanda, Seychelles, Soudan du Sud, Soudan, Swaziland, Ouganda, Zambie, et Zimbabwe.

³ Les pays membres de l'IGAD sont : Djibouti, Érythrée, Éthiopie Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan et Ouganda.

matière de sécurité, l'Association était d'avis que le temps était bien choisi pour rencontrer les parlementaires et les représentants gouvernementaux des deux pays.

RÉPUBLIQUE DU KENYA

A. Principaux enjeux

Le Kenya jouit d'une position stratégique sur l'océan Indien et est entouré par l'Éthiopie, la Somalie, le Soudan du Sud, l'Ouganda et la Tanzanie. Il représente la plus grande économie de la CAE et sert de plaque tournante pour le transport dans la région.

Le Kenya est aux prises avec de nombreux problèmes internes. Après l'irruption de violences intertribales et des pertes de vie qui en ont résulté à la suite des élections tenues en 2007, il a lancé un processus de réforme constitutionnelle. La nouvelle Constitution, approuvée par référendum contraignant en 2010, prévoit la transition partielle d'un régime parlementaire britannique à un régime présidentiel, la création d'un Sénat et la dévolution de pouvoirs aux 47 comtés. Les premières élections organisées conformément à la nouvelle Constitution devraient avoir lieu à la fin de 2012 ou au début de 2013. Le Kenya, qui compte une population de 41 millions d'habitants, est également aux prises avec un problème démographique. À l'instar d'autres pays de la région, son taux de croissance démographique est élevé. De 2000 à 2009, la population a augmenté à un taux de 2,9 % par année (un taux un peu inférieur à la moyenne de la CAE de 3,1 %⁴).

En 2011, le nord-est du Kenya a connu une grave sécheresse, qui a également touché ses voisins, la Somalie et l'Éthiopie, ce qui a entraîné l'afflux de centaines de milliers de réfugiés au Kenya. Depuis décembre 2010, le gouvernement du Canada a affecté 145,1 millions de dollars à l'aide humanitaire dans la région afin d'en atténuer les effets⁵.

Le Kenya est un pays actif dans la région. En effet, il est membre du COMESA, de l'IGAD et de la CAE. Le pays a joué un rôle plus actif récemment pour contrer les effets de l'instabilité en Somalie, le pays voisin, et les actes de piraterie au large de la côte de l'Afrique de l'Est. La Somalie, qui n'a pas de gouvernement central fonctionnel depuis 1991, a subi les affres des affrontements entre les divers clans et milices. Pendant vingt ans, le Kenya a accueilli des centaines de milliers de réfugiés somaliens qui fuyaient les combats. Le Kenya a également tenté d'empêcher les combats somaliens de traverser la frontière poreuse de ce voisin. En octobre 2011, les forces kényanes sont entrées en territoire somalien pour poursuivre Al-Shabaab, un groupe activiste islamique lié à Al-Qaeda. Ce groupe a riposté en menaçant le Kenya de lancer des attaques terroristes sur son sol.

La piraterie au large de la côte de l'Afrique orientale est une autre conséquence de l'instabilité en Somalie. La piraterie se répercute sur l'économie de l'Afrique orientale et le Kenya participe à la lutte contre les pirates en travaillant avec ses partenaires internationaux à élaborer une stratégie pour solutionner le problème.

Les relations bilatérales entre le Canada et le Kenya sont au beau fixe, et les deux pays coopèrent par le truchement du Commonwealth. Le Canada a un haut-commissariat à Nairobi et le Kenya, un à Ottawa. Même si le Kenya ne figure pas parmi les pays

⁴ UNICEF, Afrique de l'Est et Afrique australe, <http://www.unicef.org/french/infobycountry/esaro.html>.

⁵ Agence canadienne de développement international, *Crise humanitaire en Afrique de l'Est*, <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/acdi-cida.nsf/fra/ANN-71910150-JQF>.

prioritaires dans le Plan d'action pour accroître l'efficacité de l'aide de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), il bénéficie quand même de programmes bilatéraux, régionaux, humanitaires et multilatéraux, ainsi que de divers partenariats.

L'Association entretient des relations étroites avec le Kenya depuis janvier 2008. Elle avait l'intention de se rendre à Nairobi à ce moment-là, mais a reporté sa visite à la suite des événements qui ont suivi l'élection générale de 2007. En février 2008, l'Association a écrit au président de l'Assemblée nationale du Kenya pour exprimer ses profondes préoccupations au sujet des événements (une copie de la lettre ainsi que la réponse du président sont jointes à l'annexe I). Lorsqu'une délégation de l'Association a été en mesure de se rendre à Nairobi en juin 2008, elle a rencontré l'Honorable Kenneth Marende, président de l'Assemblée nationale du Kenya, ainsi que le vice-président, Kalonzo Musyoka et le vice-premier ministre Musalia Mudavadi. Ces réunions ont permis à la délégation de comprendre les problèmes que rencontrait le Kenya et de discuter du rôle des parlementaires face à ces défis.

En septembre 2010, l'Association a rencontré à Ottawa des membres du comité de l'administration de la justice et des affaires juridiques de l'Assemblée nationale kényane afin de discuter de la réforme constitutionnelle et des questions relatives au fédéralisme, des parlements bicaméraux, de responsabilité et d'intégration régionale. En octobre 2011, l'Association a rencontré la délégation parlementaire dirigée par le président Marende⁶.

Grâce au dialogue avec les parlementaires kényans et les représentants gouvernementaux, l'Association a suivi le progrès des réformes du Kenya. Elle a également encouragé les parlementaires à jouer un rôle dans l'élaboration d'une structure politique qui encouragera la tenue d'élections libres et justes, ainsi que la résolution pacifique des différends.

B. Rencontres

1. Rencontre avec la Commission électorale indépendante chargée du redécoupage des circonscriptions

La délégation a rencontré le président intérimaire de la Commission électorale indépendante chargée du redécoupage des circonscriptions (IEBC), M. James Oswago, et la directrice de l'inscription et des opérations électorales de l'IEBC, Mme Immaculate Kassait.

Après avoir donné un aperçu de l'IEBC, M. Oswago a décrit le processus de redécoupage électoral adopté, qui est assorti de consultations locales. Il a signalé que l'absence d'un tel processus de consultation était l'une des causes des violences post-électorales de 2007. Il a dit espérer que l'actuel processus empêchera qu'elles ne se reproduisent. Il a aussi parlé du rôle de l'IEBC dans l'application plus stricte du code de conduite électoral et dans la surveillance des processus d'investiture des partis politiques et de leur mode de financement des campagnes électorales.

⁶ Parlement du Canada, Affaires internationales et interparlementaires, *Visite au Canada de l'honorable Kenneth Marende, Président de l'Assemblée nationale de la République du Kenya, et d'une délégation parlementaire*, http://www.parl.gc.ca/iiia/Default.aspx?DCId=5&DTId=1&P=2011_10_03_kenya&Language=F.

M. Oswago a ensuite expliqué d'autres mesures prises par l'IEBC en vue d'éviter les violences aux prochaines élections. Comme deux des principales causes de la violence en 2007 étaient le délai de publication des résultats et les inexactitudes dans la liste électorale, l'IEBC y remédiera en utilisant la voie électronique pour transmettre les résultats et inscrire les électeurs sur la liste électorale. Ces deux mesures ont été mises à l'essai lors d'élections locales, et les candidats battus ont admis leur défaite sans contester les résultats.

Selon M. Oswago, la *Political Parties Act* pourrait être éclaircie afin d'en rendre l'application plus facile. Il a également fait observer que l'*Elections Act* prévoyait de nouveaux délits, mais que l'IEBC avait besoin de ressources supplémentaires pour faire respecter les nouvelles dispositions.

En réponse à des questions, M. Oswago a décrit les critères d'établissement des circonscriptions, les exigences que les partis politiques doivent remplir pour être inscrits, et le calendrier pour les prochaines élections. Mme Kassait, quant à elle, a donné des détails sur la transmission électronique des résultats par téléphone mobile.

La délégation était convaincue que l'IEBC s'occupait des principales questions qui sont essentielles à la tenue d'élections libres et justes. La compréhension par l'IEBC de la nouvelle technologie et de la façon dont elle peut être utilisée pour assurer la transparence, conjuguée aux efforts que l'IEBC a consentis pour se rapprocher des collectivités, devrait donner plus de légitimité du système électoral.

2. Rencontre avec des parlementaires et le personnel parlementaire

La délégation a rencontré la délégation kényane en visite au Canada en octobre 2011, qui était composée de :

- l'honorable Ekwee Ethuro, député,
- l'honorable Millie Odhiambo, députée,
- M. Peter Charles Omolo, sous-greffier principal,
- M^{me} Eunice Gichangi, conseillère juridique principale,
- M. Jacob Ngwele, greffier adjoint,
- M. Oscar Namulanda, greffier adjoint.

Les membres de la délégation kényane ont expliqué les répercussions que la nouvelle Constitution et le calendrier électoral auront sur le Parlement. Ils ont également traité des conséquences de l'augmentation du nombre de députés, qui est passé de 224 à 350, et de la création d'un Sénat.

En réponse à des questions, la délégation kényane a parlé du financement du Parlement, du recrutement du personnel parlementaire, de la représentation équitable des sexes au Parlement ainsi que de la rémunération et du traitement fiscal des parlementaires. Elle a également discuté de la transition d'un régime parlementaire britannique à un régime fondé sur le modèle américain, ce qui implique une stricte séparation des pouvoirs.

La délégation a apprécié la franchise et l'ouverture de l'entretien qu'elle a eu avec les parlementaires kényans et le personnel parlementaire.

3. Rencontre avec le Comité de la défense et des relations étrangères

La délégation a rencontré le Comité de la défense et des relations étrangères, qui était composé de :

- l'honorable Benedict Gunda, député (vice-président),
- l'honorable Martin Ogindo, député,
- l'honorable Jeremiah Kioni, député,
- l'honorable Peter Anyanga, député,
- l'honorable Kiema Kilonzo, député,
- l'honorable George Nyamwaye, député,
- l'honorable Charles Kilonzo, député.

Les parlementaires kényans ont fait un exposé sur les fonctions du comité, à savoir étudier les affaires relevant de la défense et des affaires étrangères et traiter avec la CAE ainsi qu'avec les services de renseignement et de sécurité. Ils ont décrit le rôle que le Comité joue dans l'examen du budget des dépenses, l'étude des mesures législatives et la vérification de la réalisation des objectifs des ministères.

Lors des discussions ouvertes avec la délégation, les parlementaires ont expliqué davantage les responsabilités du Comité en ce qui touche à la surveillance des opérations de sécurité, ont décrit des modifications au système judiciaire kényan qui devraient permettre de rendre des jugements plus rapidement, et ont traité de l'afflux de réfugiés somaliens et de ses répercussions sur la sécurité du Kenya. À propos du dernier point, les parlementaires kényans se sont dits inquiets que les attaques lancées par le Kenya contre Al-Shabaab aient poussé d'autres nations à transmettre des avertissements aux voyageurs, entraînant ainsi une baisse du tourisme dans leur pays. Les parlementaires kényans croyaient que ces avertissements étaient injustifiés puisque le Kenya avait pris des mesures pour contrer les menaces à la sécurité. En outre, ils croyaient que la communauté internationale n'avait pas reconnu les efforts déployés par le Kenya pour lutter contre la piraterie ni le fardeau financier que ces efforts imposaient à la société.

En ce qui concerne l'intégration régionale, les parlementaires ont signalé que le Kenya bénéficie de la plus forte économie de la CAE. Ils ont dit qu'il existait un corridor de transport entre le port de Mombassa et Kampala (Ouganda), et qu'un nouveau corridor de transport était en train d'être établi entre le port de Lamu et le Soudan du Sud afin d'amener le Soudan du Sud et l'Éthiopie dans le giron de la CAE. Les membres du Comité ont souligné la nécessité de maintenir la paix dans l'océan Indien et de stabiliser la situation en Somalie. Ils ont également noté que les dépenses militaires du Kenya sont les quatrièmes plus élevées en Afrique après celles de l'Afrique du Sud, de l'Angola et du Nigeria.

4. Rencontre avec le Comité d'application et de surveillance de la Constitution

La délégation a rencontré le Comité d'application et de surveillance de la Constitution, qui était composé de :

- l'honorable Millie Odhiambo, députée (vice-présidente),
- l'honorable Benedict Gunda, député,
- l'honorable Charles Kilonzo, député,
- l'honorable Charles Onyancha, député,
- l'honorable Joseph Nkaisserry, député,
- l'honorable David Simiyu, député,
- l'honorable Amina Abdalla, députée,
- l'honorable Ekwee Ethuro, député.

Les membres du Comité ont expliqué leur contribution au processus de réforme constitutionnelle, qui consistait notamment à s'assurer du respect des dates de mise en vigueur des nouvelles lois et à collaborer avec la Commission d'application de la Constitution chargée de coordonner ce processus. Ils ont dit que le Kenya s'emploie à faire naître une culture fondée sur le respect de la Constitution et qu'ils espèrent que ce mouvement se poursuivra après les prochaines élections. Ils ont noté une certaine résistance de la part de ceux qui profitaient de l'ancien système et ont parlé de la nécessité de gérer les attentes de la population au sujet de la nouvelle Constitution. Les membres du Comité sont très au courant de la nécessité de veiller à la tenue d'élections libres et justes et d'une transition pacifique.

5. Table ronde sur l'économie

La délégation a participé à une table ronde sur l'économie avec les personnes suivantes :

- M. Mugo Kibati, directeur général, Kenya Vision 2030,
- M. Patrick Obath, président, Fédération du secteur privé du Kenya,
- M. Stewart Lair Henderson, président, Association de l'Afrique orientale,
- M. Kurt Simonsen, chef de bureau, Banque européenne d'investissement,
- M. Gayling May, directeur général, Association de l'Afrique orientale,
- M. Ragnar Gudmundsson, représentant résident, Fonds monétaire international,
- M. George O. Otieno, président-directeur général, Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique,
- M. Isaac Awuondo, administrateur délégué, Banque commerciale d'Afrique,
- M. José Maciel, directeur du commerce et de l'intégration régionale, TradeMark East Africa,
- M. David Stanton, vice-président national, Programmes, TradeMark East Africa,
- M. Kwame Owino, président-directeur général, Institut des affaires économiques,

- M. David Verbiwski, conseiller (commercial) et délégué commercial principal régional, haut-commissariat du Canada.

Les participants à la table ronde ont discuté du plan stratégique adopté par le Kenya pour permettre à ce dernier de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2030. Ce plan, baptisé Kenya Vision 2030, est fondé sur le développement des secteurs suivants : le tourisme, les technologies de l'information (TI), l'agriculture, le commerce et les services financiers⁷. Il contient aussi des objectifs sociaux comme l'amélioration de l'éducation. Les participants se sont dits optimistes de pouvoir faire du Kenya un pays à revenu intermédiaire en 18 ans, mais cela exigera des réformes et le développement des infrastructures du pays.

En ce qui a trait aux réformes, les participants ont indiqué qu'ils aimeraient pouvoir compter sur un processus judiciaire plus efficace, sur une meilleure gouvernance et une gestion des finances améliorée, sur un plus court délai d'enregistrement d'une entreprise et sur l'intégration de l'économie parallèle au circuit légal. Quant aux infrastructures, ils ont dit qu'il fallait améliorer les réseaux électrique, portuaire, routier et ferroviaire. Les participants ont également discuté du problème de l'accès au crédit, de la nécessité d'un taux de change stable et de l'incertitude économique qui pourrait être causée par la résurgence de la violence lors des prochaines élections.

Concernant la situation économique actuelle, ils ont dit que l'économie kényane était résiliente. Grâce à un secteur privé solide et à une classe moyenne en croissance, l'économie a connu un essor malgré les violences après les élections et la sécheresse. Les participants ont dit que les politiques macroéconomiques du Kenya étaient valables, et que l'inflation reculait, mais qu'il fallait réduire le rapport dette-PIB. D'autres ont également averti qu'il fallait répondre aux attentes de la population en matière de développement. Pour ce faire, il faudra entre autres fournir des emplois à une population qui augmente à un rythme rapide.

Les discussions ont également porté sur les possibilités pour le Kenya d'attirer des entreprises étrangères, particulièrement dans le secteur des ressources naturelles, et sur les tâches à accomplir pour y arriver, notamment la nécessité d'établir des partenariats avec des entreprises kényanes. On a également discuté de la présence de la Chine à la République du Kenya et les participants ont indiqué qu'ils savaient qu'établir une relation d'affaires avec de nouveaux joueurs présentait des difficultés.

Les participants à la table ronde se sont dits généralement en faveur d'une plus grande intégration au sein de la CAE. En particulier, ils disent espérer ainsi parvenir à une réduction des coûts et des délais de transport. Ils ont ajouté que si le Kenya atteint le statut de pays à revenu intermédiaire, cela aurait des retombées sur toute la région.

Dans l'ensemble, les participants étaient optimistes que le Kenya était en voie d'établir un climat favorable aux affaires et aux investissements et que des possibilités existent pour les entreprises canadiennes.

6. Rencontre avec le juge en chef du Kenya

La délégation a rencontré le juge en chef du Kenya, l'honorable Willy Mutunga - qui détient un doctorat en droit de l'École de droit Osgoode Hall de Toronto. Il a résumé toutes ses initiatives pour assurer la primauté du droit grâce à l'établissement d'un cadre judiciaire solide, qui n'est plus marqué par les retards, la confusion des fonctions

⁷ Voir Kenya Vision 2030, <http://www.vision2030.go.ke/>.

administratives et judiciaires, et la corruption. En plus de s'acquitter de cette tâche, il supervise également le recrutement de jeunes hommes et de femmes au sein de l'appareil judiciaire et travaille à améliorer l'indépendance et le professionnalisme du système judiciaire. Le juge Mutunga a modernisé les tribunaux de façon à les harmoniser avec le Kenya contemporain, par exemple en mettant fin à la pratique de porter des perruques traditionnelles et en établissant des palais de justice avec des installations modernes. Pour encourager l'appui à ces réformes, il a voyagé de par le pays pour expliquer les rouages des tribunaux et au rôle qu'ils jouent dans une société démocratique.

Selon le juge en chef Mutunga, le Kenya se trouve à la croisée des chemins. Les structures constitutionnelles pour la réforme du système juridique sont en place, mais il faut désormais les utiliser. À son avis, la nouvelle Constitution fait du Kenya un État respectant les droits de la personne, mais il souligne qu'il est primordial que le *Bill of Rights* soit mis en vigueur.

Le juge en chef Mutunga a également abordé la nouvelle formule d'enquête approfondie pour les juges, les efforts de ceux-ci pour faire connaître aux citoyens leurs droits, la formation des avocats et l'utilisation de nouveaux mécanismes de résolution de litiges afin de décongestionner les tribunaux.

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD

A. Principaux enjeux

- La République du Soudan du Sud est devenue en juillet 2011 le dernier pays à voir le jour en Afrique lorsqu'elle s'est séparée du Soudan. Ce pays enclavé a à peu près la taille du Manitoba et a comme voisins le Soudan, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la République Centrafrique.
- Après que le Soudan a réalisé son indépendance de la Grande-Bretagne et de l'Égypte en 1956, le Soudan du Sud a cherché à se détacher du nord arabe. Cela a déclenché une guerre civile qui a duré jusqu'en 1972, année où un accord accordant au Sud une certaine autonomie a été signé. Toutefois, l'imposition de la loi musulmane en 1983 a déclenché une nouvelle guerre civile. Les rebelles du Sud se sont unis dans le Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS) dirigé par John Garang.
- La guerre civile a entraîné l'effondrement économique et la famine généralisée. Quelque deux millions de personnes ont perdu la vie, la plupart par inanition. Éventuellement le gouvernement du Soudan et le MPLS ont conclu un accord sur le droit du Sud à l'autodétermination ce qui s'est soldé par la signature de l'Accord global de paix (AGP) en 2005. M. Garang devait occuper le poste de vice-président du Soudan et président du Soudan du Sud durant une période de transition de six ans, mais en juillet 2005, il a perdu la vie dans l'écrasement d'un hélicoptère et son adjoint, Salva Kiir Mayardit, l'a remplacé.

- Le référendum sur l'indépendance du Soudan du Sud s'est tenu en janvier 2011. Avec une participation de presque 98 %, plus de 3,8 millions de personnes ont voté et 98,8 % d'entre elles ont choisi la séparation du Nord⁸.
- Le Soudan du Sud a établi un Parlement bicaméral doté d'une Assemblée législative nationale de 332 sièges et d'un Conseil des États de 50 sièges. Le pouvoir exécutif est entre les mains du président Kiir. Le MPLS contrôle la présidence et l'Assemblée législative.

Essentiellement rural, le Soudan du Sud a une économie de subsistance, et bon nombre de ses 8,3 millions d'habitants vivent dans la misère extrême. Le taux d'alphabétisme est très faible : seulement 27 % des personnes âgées de 15 ans et plus savent lire et écrire. Les services de santé font défaut, et le taux de mortalité maternelle est le plus élevé au monde, soit 2 054 femmes pour 100 000 naissances⁹, comparativement à 435 dans l'Ouganda voisin et à 12 au Canada¹⁰. En outre, au Soudan du Sud, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans est de 106 décès pour 1 000 naissances vivantes¹¹.

Les infrastructures du Soudan du Sud n'ont pas été rétablies à la suite des ravages de la guerre civile et elles sont sérieusement sous-développées. Par exemple, seulement 200 kilomètres de routes sont revêtus dans tout le pays. L'électricité est produite par générateurs au diesel et coûte cher et l'eau courante est très rarement accessible. Pourtant, le Soudan du Sud regorge de ressources naturelles, dont du pétrole, et possède de riches terres agricoles ainsi qu'un fort potentiel hydroélectrique. Avant de les exploiter, il faut d'abord remédier aux effets persistants de plus de 20 ans de guerre civile, au déplacement de la population et à l'insécurité causée par des différends avec le Soudan ainsi que par les rébellions et les conflits intertribaux. Au moment de la visite de la délégation, il y avait de fréquentes violences intertribales mortelles dans l'État de Jonglei faisant des centaines de morts et causant le déplacement de dizaines de milliers de personnes. De plus, il y avait des alertes de sécurité à Djouba où l'activité criminelle s'est intensifiée.

En ce qui concerne les organisations régionales, le Soudan du Sud a été admis au sein de l'UA, du COMESA et de l'IGAD. Il a aussi posé sa candidature à la CAE, qui n'a pas encore rendu sa décision, en plus d'avoir exprimé son souhait de se joindre au Commonwealth.

Les relations du Soudan du Sud avec le Soudan demeurent tendues, et nombre de problèmes demeurent à régler, notamment le partage des recettes pétrolières et le statut de la région d'Abyei, qui se trouve aux frontières des deux pays. En accédant à son indépendance, le Soudan du Sud a mis la main sur 75 % des réserves de pétrole

⁸ Commission du Référendum du Sud-Soudan, « SSRC Announces Final Référendum Results, » 8 février 2011, <http://www.ssrc.sd/SSRC2/newsview.php>.

⁹ Agence canadienne de développement internationale, Fiches d'information : Mesures prises par le Canada en faveur de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, <http://www.acdi-cida.gc.ca/acdi-cida/ACDI-CIDA.nsf/fra/CAR-1117161357-SWA>.

¹⁰ Jocelyn Edwards, « In South Sudan women shun hospitals despite childbirth risks », *The Toronto Star*, le 6 novembre 2011, <http://www.thestar.com/news/world/article/1081440--in-south-sudan-women-shun-hospitals-despite-childbirth-risks>.

¹¹ Agence canadienne de développement internationale, Fiches d'information : Mesures prises par le Canada en faveur de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants, op. cit.

de l'ancien Soudan. En effet, le pétrole représente 98 % des recettes du gouvernement du Soudan du Sud. Par contre, ce pétrole doit traverser le Soudan par oléoduc pour arriver aux ports sur la mer Rouge. Au moment de la visite de la délégation, le Soudan du Sud et le Soudan se rencontraient dans la capitale de l'Éthiopie, Addis-Abeba, pour négocier le partage des recettes provenant du pétrole. Le Soudan du Sud doit également lutter contre de nombreuses rébellions armées dans les États le long de sa frontière septentrionale avec le Soudan.

Le Canada a soutenu les efforts internationaux pour instaurer la paix au Soudan du Sud et a noué des relations avec le Soudan du Sud dès la proclamation de son indépendance. Le haut-commissariat du Canada à Nairobi est responsable des relations avec ce pays et a ouvert un bureau à Djouba. À Ottawa, le Soudan du Sud est représenté par un bureau de liaison.

Le Canada soutient la pleine mise en oeuvre de l'AGP. À l'exemple de son voisin le Soudan, le Soudan du Sud est un pays prioritaire pour l'ACDI. En effet, le Canada est le sixième plus important donateur d'aide au Soudan du Sud et il aide ce pays à améliorer l'accès aux services de soins de santé primaires essentiels. Le Canada lui vient en aide relativement à l'aide humanitaire, la réforme du système pénitentiaire, le régime de propriété foncière et déminage. De plus, des agents de la police civile et des militaires canadiens participent à la mission des Nations Unies à la République du Soudan du Sud (MINUSS).

B. Visites et rencontres

1. Visite de l'hôpital d'enseignement de Djouba

La délégation s'est rendue à l'hôpital d'enseignement de Djouba, le principal établissement de santé de la ville et du sud-est du pays. C'est le directeur général de l'hôpital, M. Wani Mena, qui a fait visiter à la délégation les installations de formation du collège des infirmières et des sages-femmes, la maternité et les urgences. La délégation a rencontré un groupe d'environ 30 étudiantes qui suivent un cours de trois ans pour devenir sages-femmes. La délégation a appris que c'était la seule école de sages-femmes au Soudan du Sud et le nombre de diplômées sera loin d'être suffisant pour répondre à la demande dans tout le pays.

La délégation a ensuite participé à des discussions avec le sous-ministre de la Santé du Soudan du Sud, le D^r Yatta Lori Lugar. Il a décrit les défis liés à la prestation de services de santé à la population en croissance rapide de Djouba, qui est passée de 300 000 personnes à plus d'un million en quelques années seulement. Il a aussi parlé des efforts consentis pour abaisser le taux de mortalité maternelle, qui est très élevé. Les sages-femmes sont un élément important à cet égard, puisqu'elles sont en mesure de détecter très tôt les problèmes et de superviser les accouchements. Le sous-ministre a également parlé du nombre élevé de décès causés par la malaria et l'absence d'installations pour traiter les traumatismes ou les cancers.

Le sous-ministre Lori a également remercié le gouvernement du Canada de son soutien au Soudan du Sud. Il a demandé à la délégation de transmettre la demande d'aide de son gouvernement pour fournir une vaporisation à effet rémanent à l'intérieur pour mieux lutter contre la malaria. Il a expliqué que même si les voiles de lit contre les moustiques protègent les gens pendant leur sommeil, les moustiques les piquent avant qu'ils ne se couchent. D'après lui, la vaporisation à effet rémanent à l'intérieur aiderait à prévenir cette situation. La délégation a accepté de transmettre sa demande au gouvernement du Canada.

Après la visite, les membres de la délégation ont accordé des entrevues aux journalistes.

2. Visite du Centre de formation des policiers du Soudan du Sud

À Djouba, la délégation s'est également rendue au Centre de formation radiophonique des policiers du Soudan du Sud. En partenariat avec l'Agence allemande de développement durable (GIZ), l'ACDI aide le Service de police du Soudan du Sud à améliorer ses communications radiophoniques en établissant 30 stations radio partout au pays. Ce réseau permettra aux stations locales d'échanger rapidement de l'information et des données avec les postes de police¹².

La délégation a été accueillie par l'inspecteur général adjoint de la police, Gordon Kur Micah. Il a fait faire à la délégation le tour des installations, et elle a également rencontré une classe de recrues qui suivaient une formation en communications. Elle a appris que le Service de police aimerait mettre en place éventuellement un centre d'appels d'urgence.

La délégation a également été informée des problèmes que rencontrent les 52 000 agents de police du Soudan du Sud. Bon nombre d'entre eux sont d'anciens militaires qui sont devenus agents de police et ils ont besoin de formation et de matériel. Dans une bonne partie du Soudan du Sud, il est trop facile de se procurer des armes légères et les conflits causés par le vol de bétail, dans l'État de Jonglei par exemple, se sont tellement aggravés que le Service de police n'a pas la capacité de les gérer. En outre, le manque de routes asphaltées fait en sorte qu'il est très difficile de se rendre aux endroits touchés. De plus, divers groupes rebelles sont présents dans le nord du pays et des membres de l'Armée de résistance du Seigneur sont actifs dans l'ouest. De manière plus générale, l'inspecteur général adjoint Kur a parlé de réduire la petite corruption et d'assurer que les nouvelles recrues respectent les droits de la personne.

3. Rencontre avec le vice-président de l'Assemblée législative nationale

La délégation a rencontré le vice-président de l'Assemblée législative nationale, l'honorable Kom Kom Geng, député, qui est également président du Comité des comptes publics. Il a fait un survol du Parlement bicaméral du Soudan du Sud et du processus d'établissement d'une Constitution permanente. Il a indiqué que 93 % des députés à l'Assemblée sont membres du parti au pouvoir, le MPLS. Il y a 13 partis politiques, dont la plupart appuient le gouvernement. Il n'y a qu'un seul parti d'opposition, le Mouvement populaire de libération du Soudan—Changement démocratique (MPLS-CD), qui compte six députés.

M. Geng a déclaré que l'Assemblée législative nationale souhaite resserrer ses relations bilatérales avec le Parlement canadien et qu'elle avait besoin de soutien dans le domaine de la législation et dans bien d'autres secteurs puisqu'elle a été créée il y a cinq mois seulement. Par exemple, l'Assemblée n'a pas de bibliothèque.

M. Geng a également abordé les bonnes relations du Soudan du Sud avec des organisations régionales comme la CAE. Quant à la sécurité, il dit que le pays est stable, mais qu'il doit résoudre les conflits intertribaux. Il a également parlé des négociations avec le Soudan à propos du pétrole.

¹² GIZ, « Strengthening the capacities of the police in Southern Sudan, » <http://www.gtz.de/en/praxis/30771.htm>

M. Geng a aussi expliqué à la délégation les relations entre les partis politiques. Il a en outre précisé que les priorités de l'Assemblée comprenaient la sécurité, le développement des infrastructures, l'éducation, l'agriculture et la santé. Il a enfin discuté des relations entre le Parlement et l'appareil judiciaire, de l'intégration des réfugiés soudanais et du rôle des parlementaires dans la résolution des conflits intertribaux.

Après cette rencontre, les membres de la délégation ont accordé des entrevues aux journalistes.

4. Rencontre avec des présidents de comités législatifs

La délégation a participé à une rencontre avec les présidents, vice-présidents et membres des comités suivants :

- L'honorable James Lual Deng, député, président du Comité des affaires étrangères et de la coopération internationale,
- L'honorable Angelina Nyamouka Magoun, députée, présidente du Comité des droits de la personne et des affaires humanitaires,
- L'honorable Bataria Mayror, députée, présidente du Comité des sexes, de la religion, du bien-être social et du sport,
- L'honorable Elizabeth Nyawac Chol, députée, présidente du Comité de la santé et du VIH/sida,
- L'honorable Jamal Lomongin Peter, député, vice-président du Comité des comptes publics,
- L'honorable Aya Janet Alex, député, vice-présidente du Comité de la coopération internationale et régionale,
- L'honorable Kutin Bayak Gil, député, vice-président du Comité du développement de l'économie et des finances,
- L'honorable Tongun Lado Rombek, député, membre du Comité de la sécurité et de l'ordre public.

La délégation a été accueillie par l'honorable James Lual Deng, député, qui a remercié le Canada de ses contributions dans les domaines des réfugiés, de l'aide humanitaire et du maintien de la paix. Il a dit que le Soudan du Sud cherchait la meilleure voie à suivre pour favoriser la démocratie, le développement économique et la bonne gouvernance.

Lorsqu'on leur a demandé comment les parlementaires sud-soudanais pouvaient contribuer à résoudre les conflits intertribaux dans l'État de Jonglei, les membres des comités ont expliqué que le Comité des droits de la personne et des affaires humanitaires surveillait le gouvernement et les événements. D'après eux, la situation dans le Jonglei était particulièrement difficile à résoudre pour plusieurs raisons : accès difficile en raison de l'absence de routes revêtues, le très haut taux d'analphabétisme et l'absence de services. Ils ont dit aussi que l'Assemblée législative nationale a débattu d'une résolution sur la question et envoyé des parlementaires dans la région. Ils ont également souligné l'existence du Comité de la paix et de la réconciliation, qui s'occupe des relations intertribales.

Les parlementaires sud-soudanais ont enfin brossé un tableau général du système des comités et de la participation des parlementaires de l'opposition à leurs travaux.

5. Rencontre avec des députés de l'opposition officielle

La délégation a rencontré le chef de l'opposition, l'honorable Onyoti Adigo Nyikwac, député et membre du Mouvement populaire de libération du Soudan—Changement démocratique (MPLS-CD), ainsi que le whip en chef de la minorité, l'honorable Andrew Okong Ayom, député.

Ils ont discuté des divergences entre le MPLS-CD et le MPLS au pouvoir. Les deux partis s'entendent sur les questions nationales, mais le MPLS-CD estimait que toutes les institutions nationales auraient dû être dissoutes et une assemblée constituante convoquée, mais le MPLS n'était pas de cet avis. En ce qui concerne le conflit dans le Jonglei, selon eux, l'état d'urgence aurait dû être décrété, et les anciens d'une tribu non impliquée dans ce conflit auraient dû être chargés d'assurer la médiation.

En ce qui concerne les ressources à leur disposition, les députés de l'opposition ont dit se servir d'une voiture et du personnel de sécurité afin de s'acquitter de leurs fonctions parlementaires, mais qu'ils auraient également besoin de l'aide d'experts juridiques, d'attachés de recherche et d'économistes. Ils ont ajouté qu'ils ne voulaient pas se contenter d'approuver automatiquement les décisions et qu'ils aimeraient plutôt avoir la possibilité de questionner le gouvernement et de rencontrer le président.

6. Rencontre avec les représentants des médias

La délégation participe à une table ronde avec les représentants des médias suivants :

- M. Alfred Taban, rédacteur en chef, *Juba Monitor*,
- M. Michael Koma, rédacteur en chef, *Juba Post* et Syndicat des journalistes du Soudan du Sud,
- M. Ngor Garang, rédacteur en chef, *Daily Destiny*,
- M. David Lukan, rédacteur, réseau radiophonique catholique,
- M. James Lemor, Syndicat des journalistes du Soudan du Sud,
- M. Hakim Dario N'Moi, directeur général, Association du développement des médias à la République du Soudan du Sud,
- M. David De Dau, directeur général, Agence des médias indépendants,
- M. James Garang, étudiant.

Les journalistes ont souligné que le milieu des médias sud-soudanais était composé de 12 journaux, 37 stations de radio et 2 stations de télévision, dont certains appartiennent au secteur privé et d'autres, au secteur public. Ces journalistes sont d'avis qu'ils ont accès aux parlementaires sud-soudanais, mais pas aux informations officielles parce qu'on n'a pas encore adopté une loi sur les médias. Certaines personnes au sein du gouvernement jugent qu'une telle loi conférerait trop de pouvoirs aux journalistes, mais en l'absence d'une telle loi, ceux-ci peuvent actuellement être arrêtés. Les journalistes estiment qu'il y a là un vide juridique.

Les participants ont discuté de la réaction du gouvernement à la publication d'informations personnelles sur la famille du président, à la suite de laquelle le journaliste a été arrêté et son journal fermé. Certains participants estimaient que la publication de telles informations ne fait qu'ouvrir des blessures et portent atteinte aux efforts de réconciliation, alors que d'autres estimaient que le gouvernement aurait dû poursuivre le journal devant les tribunaux au lieu de le fermer. Les participants se sont

également demandé si l'ancienne loi sur les médias du Soudan était toujours en vigueur en l'absence d'une nouvelle loi sud-soudanaise.

En conclusion, les journalistes étaient incertains de leur statut juridique, et de ce fait, avaient tendance à s'autocensurer. Ils ont également indiqué qu'il fallait améliorer les compétences des nouveaux journalistes et que les journalistes ne disposaient pas habituellement de toutes les ressources nécessaires pour bien s'acquitter de leur travail.

7. Rencontre avec la ministre de l'Égalité des sexes, de l'Enfance et du Bien-être social et avec le ministre de la Santé

La délégation a rencontré la ministre de l'Égalité des sexes, de l'Enfance et du Bien-être social, l'honorable Agnes Kwaje Lasuba, et le ministre de la Santé, l'honorable D^r Michael Milly Hussein.

La ministre Kwaje a donné un aperçu de son ministère et a parlé de l'intégration des femmes et de la budgétisation tenant compte des différences entre les sexes. D'après elle, l'égalité des sexes est difficile à expliquer à la population et doit être vue comme une participation égale des femmes plutôt que comme une recherche de pouvoir. Elle a aussi discuté de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui préconise une meilleure représentation des femmes dans les institutions décisionnelles et leur participation au règlement des conflits et aux processus de paix¹³. Elle a dit qu'il était important que les femmes connaissent leurs droits.

Le ministre Milly a parlé des problèmes qui touchent les femmes et les enfants, dont la pauvreté, le grand nombre d'orphelins et l'absence de ressources. Il a souligné qu'il existe un centre de l'association des femmes dans tous les États et que le gouvernement entend augmenter le nombre de centres d'accueil pour les enfants âgés de 3 à 10 ans. En ce qui concerne les initiatives destinées aux femmes, il a indiqué qu'il était difficile de mettre en place des programmes de discrimination positive.

Lors de la discussion avec la délégation, les ministres ont parlé de la nécessité de sensibiliser la population locale aux pratiques culturelles négatives¹⁴ et d'encourager l'inscription des jeunes filles à l'école. Ils ont également discuté des causes du taux élevé de mortalité maternelle, notamment de la pénurie de soins prénataux et de sages-femmes, et de l'accès aux installations médicales. Les soins de santé étant un droit selon eux, ils affirment qu'il est nécessaire d'améliorer les centres de santé primaires. Cependant, le gouvernement investit peu en santé : seulement 4,2 % du budget national y est consacré, alors qu'il faudrait entre 10 et 15 % pour répondre aux énormes besoins dans ce domaine.

Après la rencontre, les membres de la délégation ont accordé des entrevues aux médias.

8. Rencontre avec la sous-ministre des Affaires étrangères

La délégation a rencontré la sous-ministre des Affaires étrangères, l'honorable Grace Datiro. Elle a commencé en disant que les besoins ne manquaient pas dans son

¹³ Conseil de sécurité des Nations Unies, *Résolution 1325*, New York, 2000, <http://www.un.org/french/docs/sc/2000/res1325f.pdf>.

¹⁴ Parmi les exemples de pratiques culturelles négatives, notons le mariage précoce, le mariage forcé et l'enlèvement d'enfants.

pays et qu'elle souhaite la paix avec ses voisins de même qu'à l'intérieur des frontières. Au sujet des conflits intertribaux dans l'État de Jonglei, elle a dit que le vol de bétail se produit depuis des temps immémoriaux, mais que la situation a dégénéré récemment lorsqu'on s'est mis à brûler des villages et à tuer des femmes et des enfants. Ce problème est en partie attribuable à l'augmentation du nombre d'armes sur le marché et elle s'interroge sur leur provenance. Elle a ajouté que quelques femmes sont devenues stériles à cause de l'absence de soins de santé, ce qui a ensuite provoqué l'enlèvement d'enfants. Avec le temps, le traitement des causes de l'infertilité pourrait donc faire baisser le nombre d'enlèvements et réduire le nombre de conflits.

En ce qui concerne les relations avec le Soudan, la sous-ministre Datiro a dit que toutes les discussions concernant le pétrole avaient un rapport avec la sécurité dans les régions frontalières productrices de pétrole, où il y a encore des conflits armés. Elle espère que ces discussions avec le Soudan sur le partage des recettes du pétrole qui se tenaient à Addis-Abeba au moment de la visite de la délégation pourront aider à résoudre d'autres problèmes.

Aux questions sur l'adhésion à des organisations régionales comme la CAE et l'IGAD, elle a répondu que le Soudan du Sud en évaluera les avantages et les inconvénients. En ce qui a trait aux relations avec la Chine, elle a dit que le Soudan du Sud est ouvert à nouer des relations avec tous les pays aussi longtemps qu'il peut protéger ses intérêts. La sous-ministre Datiro a également parlé de l'importance de la diaspora sud-soudanaise pour le développement du pays et également des programmes pour attirer les étrangers.

9. Visite de projets dans la province de Bahr-el-Ghazal Ouest

La délégation s'est rendue à Wau, ville de la province de Bahr-el-Ghazal Ouest, à 500 kilomètres au nord-ouest de Djouba. Cette région éloignée se remet de la guerre civile, mais ses efforts sont neutralisés par la fermeture de la frontière avec le Soudan, ce qui empêche le train de circuler entre Wau et Khartoum.

Dans le comté de Mboro, près de Wau, la délégation s'est rendue sur les lieux d'un projet commandité par l'ACDI et baptisé Appui à la paix et amélioration des moyens de subsistance dans le sud du Soudan, qui vise à résorber les conflits et à encourager le développement communautaire. En partenariat avec la CHF¹⁵-Partners in Rural Development, le Canada a donné plus de 3 millions de dollars sur trois ans pour aider à former des comités de paix dans les collectivités qui n'ont aucune autre forme de force de l'ordre. La CHF aide également les ménages dont les chefs de famille sont des femmes à augmenter leurs revenus en améliorant leurs pratiques agricoles et en les aidant à cultiver des produits alimentaires à des fins commerciales. Le projet cible environ 2 000 ménages et, selon la CHF, il a contribué à réduire de 25 % les conflits violents dans la région et de 10 % la malnutrition chez les femmes et les enfants¹⁶.

La délégation a dévoilé une plaque lors de l'inauguration de l'édifice du comité de la paix dans le comté de Mboro. Elle a également rencontré les membres du comité de paix locale qui ont parlé des efforts qu'ils déploient pour résoudre pacifiquement les conflits. Malheureusement, deux de leurs collègues sont récemment décédés, et les

¹⁵ Canadian Hunger Foundation.

¹⁶ CHF, *Projets en cours : Appui à la paix et amélioration des moyens de subsistance dans le sud du Soudan*, <http://www.chf-partners.ca/where-we-work/africa/south-sudan/current-projects/314-sustaining-peace-and-enhancing-livelihoods-in-southern-sudan>.

membres du comité de paix locale espèrent que des remplaçants pourront être formés en résolution de conflits. La délégation a également entendu une femme qui affirmait que les femmes commençaient à prendre part au processus de résolution de conflits, un rôle tout nouveau pour elles.

La délégation a également rendu visite à une femme qui, avec l'aide d'un microcrédit obtenu d'une organisation de la société civile appelée le Groupe de développement des femmes (GDF), a construit un four à pain et produit maintenant du pain pour la population locale. La délégation a également vu un moulin à moteur utilisé pour produire du beurre d'arachides à partir d'arachides cultivées localement.

10. Rencontre avec le gouverneur de la province de Bahr-el-Ghazal Ouest

À Wau, la délégation a rencontré le gouverneur de la province de Bahr-el-Ghazal Ouest, le brigadier général Rizik Zakaria Hassan, qui a brièvement décrit la province. Cette dernière compte 26 tribus, et 90 % de ces fermiers pratiquent l'agriculture de subsistance. Il aimerait diversifier l'économie locale, mais cela nécessite un savoir-faire technique. Il a dit aussi que les infrastructures locales ont été en grande partie endommagées durant la guerre.

Le gouverneur Hassan a décrit la relation avec le gouvernement central en faisant remarquer que le contrôle des fonds était centralisé. Les deux ordres de gouvernement fonctionnent de manière indépendante, mais ils s'efforcent de coordonner leurs efforts.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La délégation a participé à des séances d'information organisées par des représentants canadiens à Nairobi et à Djouba. Elle entend organiser à son tour une séance d'information à l'intention des représentants canadiens à Ottawa.

À Nairobi, la délégation a assisté à un déjeuner de travail organisé par l'Assemblée législative nationale. À Djouba, la délégation s'est rendue à une réception pour les représentants canadiens à la République du Soudan du Sud, et l'Association en a organisé une pour les représentants du gouvernement et des Nations Unies, le corps diplomatique, les délégués des organisations non gouvernementales et des partenaires du secteur privé.

CONCLUSIONS

A. NAIROBI, RÉPUBLIQUE DU KENYA

La délégation estimait que les parlementaires kényans s'efforçaient réellement de lancer la réforme constitutionnelle et elle était impressionnée par leur volonté d'appliquer la nouvelle Constitution. Ils ont travaillé très fort pour respecter les échéances en vue de l'adoption de cette mesure législative.

La délégation a également été encouragée par les efforts déployés par la Commission électorale indépendante de redécoupage des circonscriptions (IEBC) pour assurer une plus grande transparence du processus électoral. Elle encourage l'IEBC à poursuivre ses efforts dans l'espoir de réduire les risques de violence lors des prochaines élections. La délégation a assuré son intérêt continu à l'égard de l'IEBC. La délégation a également été impressionnée par les réformes judiciaires entreprises par le juge en chef Willy Mutunga.

En revanche, la délégation a constaté la fragilité du processus de réforme. Les prochaines élections seront cruciales pour en assurer le succès, et des efforts sincères semblent avoir été déployés pour rendre les élections aussi libres et équitables que possible. En même temps, certains se demandent si l'enthousiasme provoqué par l'application de la nouvelle Constitution ne s'essouffera pas après les prochaines élections.

La délégation a expliqué à ses interlocuteurs que des élections pacifiques étaient la clé à la stabilité et à la prospérité permanentes du Kenya. La délégation a également souligné l'importance des parlementaires pour assurer un dénouement pacifique de l'élection. Ils peuvent y parvenir en rencontrant les chefs politiques, le public et d'autres parlementaires.

La délégation a constaté que le Kenya espère devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici 2030. Pour ce faire, il devra respecter la primauté du droit, garantir des élections libres et équitables et respecter les droits de la personne. Par ailleurs, la délégation reconnaît qu'il faudra du temps pour changer la culture constitutionnelle du pays, et elle encourage les réformateurs à poursuivre leur bon travail.

La délégation a noté que le Kenya s'inquiétait que la lutte qu'il mène contre les militants d'Al-Shabaab ait entraîné la transmission d'avertissements aux voyageurs d'autres pays. Elle s'est engagée à faire part de ces inquiétudes aux autorités responsables.

La délégation a apprécié d'avoir pu tableur sur le travail de l'Association avec des parlementaires et des dignitaires kényans. Elle a estimé que les discussions sur la tenue d'élections libres et justes, les réformes constitutionnelle et judiciaire et la sécurité ont été franches et ouvertes. L'Association continuera à suivre les événements à la République du Kenya et se réjouit à l'idée de participer à d'autres échanges. Elle croit fermement que le gouvernement du Canada devrait appuyer les efforts déployés pour assurer une élection pacifique, en particulier par l'implication des parlementaires.

DJOUBA, RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD

Le Soudan du Sud souffre encore des ravages causés par plus de 20 années de guerre civile et ne fait que commencer le travail ardu de bâtir un nouveau pays. La délégation croyait que des éléments utiles avaient été mis en place et que le pays se mblait se diriger dans la bonne direction. Toutefois, il semble qu'une certaine prudence soit de mise, car les difficultés avec lesquelles le pays est aux prises sont énormes.

La délégation a estimé que sa visite, la première d'une délégation parlementaire canadienne depuis l'indépendance du Soudan du Sud, préparera le terrain pour les prochains dialogues entre les parlementaires canadiens et sud-soudanais. Étant donné que le Soudan du Sud vient à peine de commencer à créer ses institutions parlementaires, la délégation jugeait important de consolider ses relations interparlementaires.

La délégation a noté que l'Assemblée législative nationale devait réaliser des progrès. En effet, elle croit qu'il est important d'aider l'opposition à assumer son rôle, qui est d'obliger l'exécutif à rendre des comptes. De plus, en veillant à ce que les diverses voix soient entendues au Parlement, on pourrait aider le Soudan du Sud à tenir compte des opinions de l'opposition dans une atmosphère pacifique.

Durant ses rencontres avec des représentants des médias sud-soudanais, la délégation était encouragée de voir qu'ils n'exprimaient pas tous la même opinion. Par contre, elle était préoccupée par les présumées arrestations de journalistes et fermetures de

journaux par le gouvernement à la suite de la publication de reportages qui auraient pu mettre dans l'embarras le gouvernement et le président. Elle estimait que le gouvernement du Canada pourrait collaborer avec le gouvernement du Soudan du Sud pour encourager ce dernier à respecter les normes internationalement acceptées en matière de liberté de la presse.

La délégation se dit préoccupée par l'incapacité du gouvernement du Soudan du Sud de régler les conflits tribaux, comme ceux dans l'État de Jonglei. Tout en reconnaissant la complexité du système tribal et les problèmes logistiques, la délégation a néanmoins encouragé les parlementaires et les représentants gouvernementaux à s'efforcer de façon prioritaire de trouver des moyens d'assurer la médiation des litiges. Durant sa visite dans la région de Wau, la délégation a été témoin d'un exemple d'un processus de résolution de conflit qui vise à éviter que les affrontements atroces du passé récent ne se répètent.

En ce qui a trait aux relations régionales, la délégation s'est dite encouragée d'apprendre que le Soudan du Sud a déjà adhéré ou songe à adhérer aux principales organisations régionales comme le COMESA, l'IGAD et la CAE. Au moment de la visite de la délégation, le Soudan du Sud était en conflit avec le Soudan sur le partage des recettes pétrolières, et il y aurait eu des escarmouches à la frontière. La délégation a appris que la frontière était fermée et que le train entre Khartoum et Wau ne circulait plus. En outre, la délégation était inquiète d'entendre parler de cas de violations des droits de la personne dans les régions adjacentes à la frontière avec le Soudan. Elle estime que le Soudan du Sud doit régler les conflits avec le Soudan avant de pouvoir s'attaquer aux autres problèmes urgents. Tout particulièrement, la délégation croyait que la pleine mise en oeuvre de l'AGP devait être considérée comme une priorité.

De manière plus générale, la délégation a été frappée par l'absence d'infrastructures et de services de base dans le Soudan du Sud. L'Association a visité beaucoup de pays où l'infrastructure était déficiente, mais les conditions au Soudan du Sud sont pires que dans la plupart des pays. Des décennies de guerre civile ont laissé le pays avec peu d'infrastructure de base et une population qui n'a ni la formation ni les compétences nécessaires. La délégation était particulièrement inquiète des lacunes que présentait le système de soins de santé et des taux très élevés de mortalité maternelle et infantile.

Même si les parlementaires et les dignitaires que la délégation a rencontrés étaient enthousiastes à l'idée de construire leur nouveau pays, il est clair que le processus prendra beaucoup de temps. Le Soudan du Sud a lutté pendant des années pour obtenir l'indépendance, mais sous bien des angles, le dur travail ne fait que commencer. Puisque le pétrole représente 98 % des recettes du gouvernement du Soudan du Sud, il est très urgent de diversifier l'économie. Les attentes de la population sont élevées, et la déception pourrait être grande si on ne parvient pas à les satisfaire rapidement. La délégation a noté des inquiétudes dans certains milieux au sujet de la sécurité à Djouba, ainsi que les possibilités d'opportunisme par certains acteurs. Un travail colossal doit être fait, mais le gouvernement doit jongler avec de nombreuses priorités.

Relativement aux relations avec le Canada, les représentants du Soudan du Sud étaient reconnaissants du rôle que le gouvernement du Canada joue à l'appui du processus de paix et d'indépendance. La délégation estimait que le Canada, à titre de sixième plus grand donateur au Soudan du Sud, est bien placé pour continuer à jouer un rôle important pour soutenir le processus de paix à mesure que le pays se

développe. En outre, vu les statistiques impressionnantes sur les taux élevés de mortalité maternelle et infantile, la délégation croyait que l'ACDI devait continuer de concentrer ses ressources dans ce domaine important. Pour récapituler, la délégation estimait que le gouvernement du Canada devait mettre à profit ses années de participation au Soudan et au Soudan du Sud. Le Soudan du Sud a obtenu son indépendance, mais ce n'est pas là la fin du processus. Étant donné sa fragilité et son manque de ressources, le Soudan du Sud aura besoin d'aide extérieure à long terme avant de devenir un État fonctionnel. Le gouvernement du Canada devrait continuer d'encourager des projets et des actions qui mèneront à la pleine mise en œuvre de l'AGP. En outre, il devrait envisager de préciser le statut de son bureau composé de quatre membres du personnel de son ambassade de Djouba.

Même si le Soudan du Sud fait face à d'énormes défis puisqu'il entreprend la construction d'un nouveau pays à partir de rien, les gens que la délégation a rencontrés se sont dits persuadés que les Sud-Soudanais étaient capables de les relever. La délégation encourage le gouvernement canadien à continuer à explorer d'autres voies pour aider le Soudan du Sud à atteindre ses objectifs et espère avoir l'occasion d'en apprendre davantage sur ses plans d'avenir au fur et à mesure qu'ils évoluent.

REMERCIEMENTS

Pour leur contribution à la réussite de la visite à Nairobi, à la République du Kenya, la délégation aimerait remercier le haut-commissaire du Canada, David B. Collins, et son équipe, notamment M. Jeff Narraway, M. David Verbiwski, Mme Melanie Boyd, M. Richard Le Bars, M. Vincent Charron, M. David Mwagiru et M. Stéphane Nicolau.

La délégation aimerait également remercier ceux qui ont fait de la visite à la République du Soudan du Sud une réussite. En particulier, elle voudrait remercier le chef de bureau, M. Adrian Norfolk, ainsi que M^{me} Nancy Foster, M^{me} Caroline Delany, M^{me} Catherine Fleming et M^{me} Antonia Wynne-Hughes.

La délégation exprime enfin sa reconnaissance à tous ceux qui ont pris le temps de la rencontrer. Leur participation a été d'une valeur inestimable pour aider la délégation à comprendre les possibilités et les défis du Kenya et du Soudan du Sud.

Respectueusement soumis,

L'honorable Raynell Andreychuk,
sénatrice

coprésidente

Association parlementaire
Canada-Afrique

L'honorable Mauril Bélanger, C.P.,
député

coprésident

Association parlementaire
Canada-Afrique

Annexe I

Le 1er février 2008

L'honorable Kenneth Marende
Président de l'Assemblée nationale
de la République du Kenya
Édifices du Parlement
C.P. 41842
Nairobi, KENYA

Monsieur le Président,

L'Association parlementaire Canada-Afrique est un regroupement de parlementaires canadiens qui s'est donné pour mission de favoriser les échanges entre parlementaires africains et canadiens, de proposer des initiatives de nature à promouvoir une meilleure compréhension mutuelle des problèmes nationaux et internationaux et d'instaurer un climat de coopération dans tous les domaines de l'activité humaine. Elle est constituée de sénateurs et de députés de tous les partis politiques représentés au Parlement du Canada.

L'Association parlementaire Canada-Afrique s'inquiète vivement de la situation au Kenya depuis l'élection générale du 27 décembre 2007. Nous sommes préoccupés du fait que divers observateurs, notamment la Mission d'observation du Parlement panafricain, la Mission d'observation de la Communauté des États de l'Afrique de l'Est, le Groupe d'observateurs du Commonwealth et la Mission d'observation électorale de l'Union européenne, aient signalé des manquements aux normes internationales lors de la tenue de cette élection. Nous sommes consternés et attristés par les violences et la crise humanitaire qui se sont ensuivies et prenons acte du décès de députés.

L'Association se joint à la communauté internationale pour exhorter toutes les parties au Kenya à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux violences, rétablir la paix et arriver à un compromis acceptable. Nous exhortons également tous les Kényans à respecter les normes internationalement reconnues en matière de droits de la personne et de démocratie. Nous vous demandons aussi, Monsieur le Président, de dire à chaque député de l'Assemblée nationale que nous comptons sur eux pour exercer le leadership nécessaire afin de faire pression sur les parties au conflit pour qu'elles mettent fin aux violences et parviennent à une solution pacifique, démocratique et viable.

L'Association parlementaire Canada-Afrique compte continuer à suivre de près l'évolution de la situation au Kenya et espère sincèrement que les parlementaires kényans utiliseront tous les moyens à leur disposition pour faciliter le règlement de la

crise. N'hésitez pas à nous le laisser savoir, si nous pouvons être de quelque utilité dans ces moments difficiles pour votre pays.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Coprésidents

L'honorable Raynell Andreychuk,
sénatrice

L'honorable Mauril Bélanger, c.p.,
député

c.c. : Son Excellence Mwai Kibaki, président de la République du Kenya
M. Raila Amolo Odinga, député, République du Kenya
Son Excellence John Kufuor, président de l'Union africaine
M. Kofi Annan, chef de l'Équipe de médiation et ex-secrétaire général de l'ONU
Le très honorable Stephen Harper, c.p., député, premier ministre du Canada
L'honorable Maxime Bernier, c.p., député, ministre des Affaires étrangères
Son Excellence Judith Mbula Bahemuka, haut-commissaire du Kenya au Canada
M. Ross Hynes, haut-commissaire du Canada au Kenya

RÉPUBLIQUE DU KENYA

Bunge, Nairobi
PRÉSIDENT
Téléphone : 221291/2848000
Fax : 315950
Courriel : sna@parliament.go.ke
NAIROBI, Kenya
SNA/2008/(22)

APPARTEMENTS DU

Assemblée nationale
Édifices du Parlement
C.P. 41842-00100

Le 11 février 2008

L'honorable Raynell Andreychuck, sénatrice

L'honorable Mauril Bélanger

Coprésidents

Association parlementaire Canada-Afrique

Parlement du Canada

Ottawa, Canada, K1A 0A6

Objet : REMERCIEMENTS

Madame la Sénatrice,

J'ai bien reçu votre lettre du 1er février 2008. Au nom de l'Assemblée nationale, je tiens à remercier l'Association parlementaire Canada-Afrique de sa solidarité et de son souci à notre égard dans ces temps difficiles que traverse notre pays. Nous vous remercions tout particulièrement de votre offre d'aide et n'hésiterons pas à en profiter le temps venu.

Je suis heureux de vous informer que les députés de l'Assemblée nationale, appartenances politiques confondues, parcourent actuellement le pays pour prêcher la paix et la réconciliation. De plus, je vous assure que l'Assemblée nationale jouera le rôle qui lui revient de droit et ouvrira la voie vers une solution durable et prompte à la crise actuelle.

L'Assemblée nationale du Kenya apprécie les relations cordiales qu'elle entretient avec le Parlement du Canada et continuera de travailler étroitement avec votre association au profit de nos deux parlements et de la population.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, mes salutations distinguées.

L'HONORABLE KENNETH MARENDE, député

PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

C. c. : Son Excellence Judith Mbula Bahemuka

Haute-commissaire

Haut-commissariat du Kenya

CANADA

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Association parlementaire Canada-Afrique
ACTIVITÉ	Visites bilatérales en République du Kenya et en République du Soudan du Sud
DESTINATION	Nairobi (République du Kenya) et Djouba (République du Soudan du Sud)
DATES	Du 17 au 20 janvier 2012
DÉLÉGATION	
SÉNAT	L'honorable Raynell Andreychuk, L'honorable Jim Munson
CHAMBRE DES COMMUNES	L'honorable Mauril Bélanger, Lois Brown, Peter Braid, Tyrone Benskin
PERSONNEL	Maxime Ricard, Michael Dewing
TRANSPORT	83 521,45 \$
HÉGERGEMENT	8 795,03 \$
ACCUEIL	5 327,47 \$
INDEMNITÉ JOURNALIÈRE	3 118,50 \$
CADEAUX OFFICIELS	2 697,50 \$
DIVERS/FRAIS D'INSCRIPTION	213,39 \$
TOTAL	103 673,34 \$